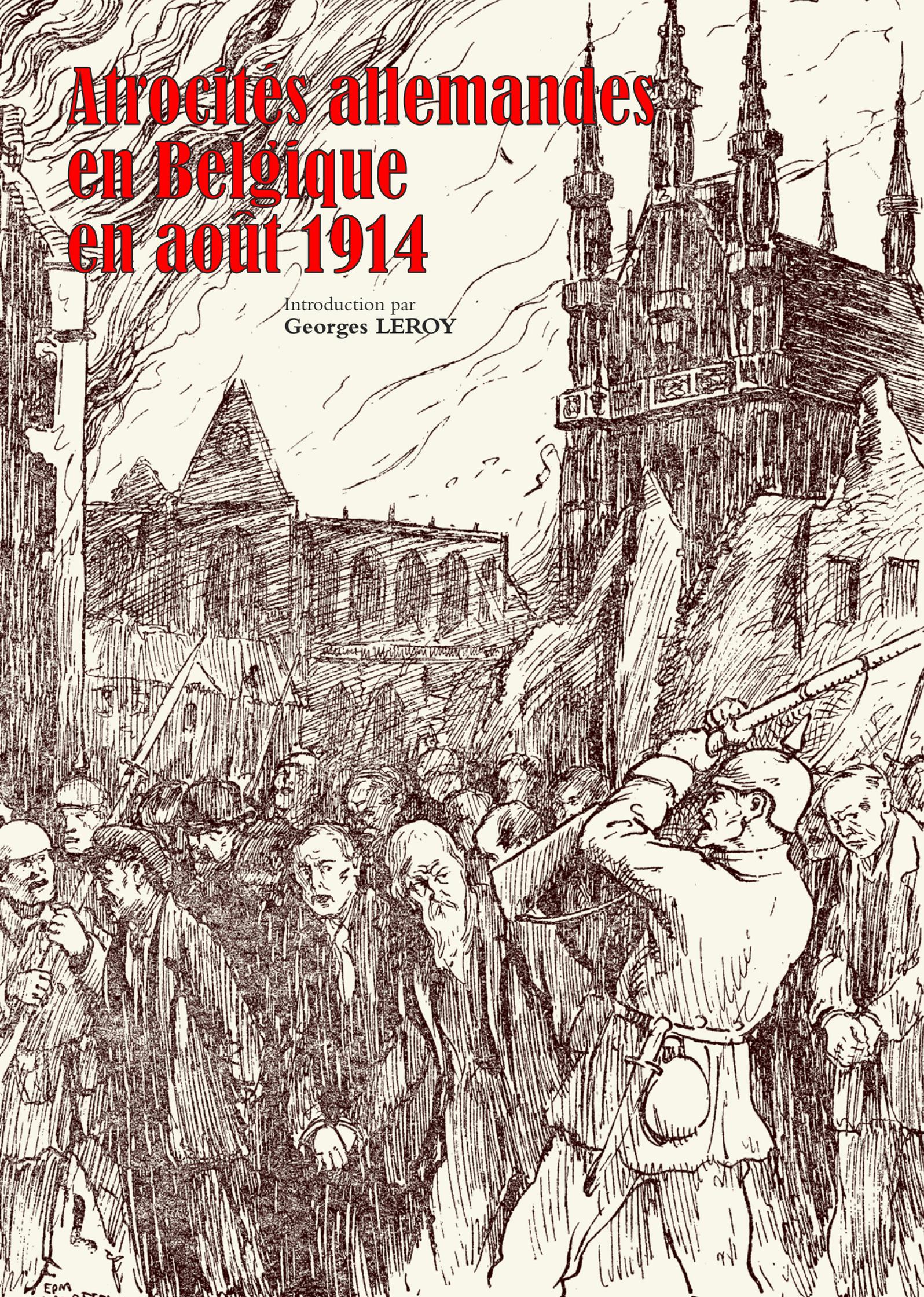


Atrocités allemandes en Belgique en août 1914

Introduction par
Georges LEROY



Plaquette mise en ligne en janvier 2013 par et sur le site *eglise-romane-tohogne.be*
TOUS DROITS RÉSERVÉS

Dans la perspective de la commémoration du Centenaire de la Guerre 1914-1918, les Groupements et Associations belges intéressés par la diffusion de cette plaquette peuvent obtenir gracieusement l'autorisation de la reproduire en prenant contact avec le site précité.

Les textes qui constituent cette plaquette ont été extraits du TOURING CLUB DE BELGIQUE, XX^e année, n° 17 (320) - Du 1^{er} septembre à fin décembre 1914.

En couverture : Les Allemands à Louvain - Revue «La Grande Guerre» (p. 137) éditée par Opdebeek, Anvers (1919).

ATROCITÉS ALLEMANDES EN BELGIQUE EN 1914

Nous autres, Allemands, nous sommes d'hier. Il est vrai que depuis un siècle nous avons solidement cultivé notre esprit, mais il se peut bien qu'il se passe encore quelques siècles avant que nos compatriotes se pénétrant assez d'esprit et de culture supérieure pour que l'on puisse dire d'eux qu'il y a très longtemps qu'ils ont été des barbares. (Goethe, 1749-1832)

Et ce terrible jugement porté par Goethe sur ses compatriotes est resté à l'heure actuelle absolument exact. De haut en bas des classes sociales allemandes, il s'est justifié, la guerre ayant été menée suivant l'axiome célèbre de Bismarck :

«Le conquérant qui doit dompter un peuple lui ôtera tout, le dépouillera de tout et ne lui laissera que des yeux pour pleurer.»

Aussi faudrait-il que le Kaiser modifiât la devise de ses troupes «Gott mit uns» en *Gott mit Huns*. C'est d'ailleurs Guillaume II lui-même qui, en 1900, dit à ses soldats partant pour la Chine mater le soulèvement des Boxers «de ne rien laisser subsister derrière eux et de se comporter comme des Huns».



Boucle de ceinturon prussien.

La conduite des Allemands en Belgique les place bien au-dessous du niveau de la civilisation. Ils ont déclaré vouloir répandre la «culture allemande» et ils ont commencé la guerre par une attaque féroce contre la Belgique, qui ne leur avait rien fait, ils ont mené cette attaque avec une violence d'une brutalité inouïe, n'épargnant ni âge ni sexe. Les mots de «culture allemande» sont synonymes de rapine, de meurtre et de hideuse cruauté.

Nous ne nous élevons pas tant contre les actes de violence commis par les simples soldats ivres encore de la bataille : ces horreurs sont, peut-on dire, le cortège de toutes les guerres.

Mais ce qu'on n'avait jamais vu depuis des siècles, et ce que l'on ne verra plus sans doute, c'est la barbarie sanguinaire et sadique des Allemands, barbarie organisée avec méthode, barbarie disciplinée et scientifique, si l'on peut ainsi parler, barbarie tolérée, encouragée, ordonnée par les chefs, c'est-à-dire par des gens qu'une moyenne d'éducation aurait dû soustraire à l'instinct bestial.

Jamais peuple n'aura aussi délibérément foulé aux pieds les lois les plus sacrées de l'honneur, les stipulations les plus formelles des traités internationaux; aucun n'aura failli

aussi honteusement au respect de soi-même et à la morale immanente que la nation allemande au cours de cette guerre de conquête, dirigée en fait, par le militarisme prussien, contre la civilisation et la culture affinée des Latins.

Sous l'Allemand, sans qu'il faille froter beaucoup, apparaît le Vandale, son ancêtre, d'où il procède directement : l'Allemand, qu'il soit du nord ou du midi, en a toutes les tares ; partout il s'est manifesté sous son véritable jour : brigand, parjure, voleur et violateur.

Il n'a pas plus respecté la neutralité de la Belgique, que le roi de Prusse avait pourtant juré de maintenir, qu'il n'a respecté les lois de la guerre ou les règlements de la Croix-Rouge. Il a transgressé tout ce qu'il a signé solennellement, ne se souvenant des lois et règlements de la guerre que lorsqu'ils pouvaient lui servir (1).

Au mépris de tout droit, les troupes allemandes ont partout maltraité ou achevé des soldats blessés, fusillé, pendu ou brûlé vifs des civils innocents, s'emparant des femmes et des enfants pour s'en faire des remparts lorsqu'elles se trouvaient en butte au feu de l'ennemi. La Croix-Rouge est pour elles un moyen de tromper l'ennemi, et la preuve en est que tous ceux qui en portent le brassard sont armés jusqu'aux dents. Les autos de la Croix-Rouge servent à amener au front des officiers, des troupes ou des munitions. Et le Kaiser lui-même dans ses déplacements fait usage d'un train dont tous les wagons s'abritent sous la croix de Genève.

Criminellement, les Allemands tirent sur les transports arborant cet insigne partout respecté et sur les médecins et ambulanciers ramassant les blessés.

Combien de fois n'ont-ils pas, notamment à Bonnelles et à Sart-Tilman, abusé du drapeau blanc comme s'ils voulaient se rendre, et au moment où les nôtres s'approchaient sans défiance, ne les ont-ils pas canardés presque à bout portant ? D'autres fois, l'ennemi, pour s'approcher de nos redoutes, habillait ses hommes avec des uniformes belges, comme ce fut le cas à l'attaque de Liège et devant le fort de Liezele. C'est ce que ces lâches appellent des ruses de guerre et ce qu'ils trouvent légitime d'employer vis-à-vis d'un peuple dix-huit fois moins fort qu'eux !

Contrairement au droit des gens, qui interdit aux civils de prendre une part active à la guerre, ils ont un peu partout obligé la population civile à travailler à leurs tranchées ; si même — ce qui est une innovation — ils ne l'emmenaient prisonnière en Allemagne pour l'employer aux travaux des champs et à la rentrée des moissons.

Et voilà pourtant un peuple qui, après avoir exigé de la population civile une aide directe et une collaboration étroite à ses travaux de défense, sévit avec une cruauté sans pareille contre les particuliers qui se sont laissés aller à défendre leurs foyers.

Pas n'est besoin alors même de trouver les coupables. Non, les premiers venus payeront pour les autres, et les tueurs dans les rues constitueront une juste et équitable réparation. Des otages, pris parmi les notables de la commune, répondront sur leur vie de toute atteinte à l'autorité allemande, qu'il s'agisse d'une attaque isolée sur une sentinelle ou d'une tentative de destruction de voie ferrée !

Et il ne faut même pas que cette voie de fait soit l'œuvre d'un civil; dans le doute, tout acte de mauvais gré doit être, jusqu'à preuve du contraire, imputé aux non-combattants et justifier par conséquent les pires représailles! C'est ainsi que le commandant de Forest fit arrêter comme otages le curé de cette localité et M. Vanderkindere, conseiller communal, uniquement parce que les troupes belges avaient lancé à toute vapeur, de Braine-le-Comte vers Tubize, un train composé d'une locomotive et de trois wagons de terre, lesquels vinrent pulvériser un train allemand!

C'est la mise en pratique d'une théorie générale dont on trouve une application formelle dans la proclamation aux soldats du 7^e corps allemand, signée par le commandant en chef baron von Bissing:

Lorsque des civils se permettent de tirer sur nous, les innocents doivent pâtir avec les coupables. Les autorités militaires ont dit à diverses reprises, dans leurs communications aux troupes, que l'on ne devait pas épargner des vies humaines dans la répression des faits. Sans doute, il est regrettable que des maisons, des villages florissants, voire des villes entières, soient détruites; mais cela ne peut vous laisser entraîner à des sentiments de pitié déplacée. Tout cela ne vaut pas la vie d'un seul soldat allemand. Cela va de soi d'ailleurs et il est superflu d'y insister.

C'est toujours le même esprit qui inspirait le commandant Dieckmann, édictant, dans son affiche monstrueuse de Grivegnée, à l'article 6:

Je désignerai, hors des listes qui me sont soumises, les personnes qui, de midi d'un jour à midi de l'autre jour, ont à séjourner comme otages. Si le remplacement n'a pas lieu en temps utile, l'otage reste de nouveau vingt-quatre heures au fort. Après ces nouvelles vingt-quatre heures, l'otage encourt la peine de mort si le remplacement n'est pas fait.



Les habitants des campagnes fuient.

À rapprocher encore de ce factum brutal, la proclamation ci-après de von der Goltz, laquelle justifie à l'avance les traitements les plus barbares à appliquer à de malheureuses localités, vraisemblablement innocentes:

GOVERNEMENT GÉNÉRAL EN BELGIQUE

Il est arrivé récemment, dans les régions qui ne sont pas occupées par des troupes allemandes plus ou moins fortes, que des convois de camions ou de patrouilles aient été attaqués par surprise par les habitants.

J'attire l'attention du public sur le fait qu'un registre des villes et communes dans les environs desquelles des actes d'attaque auront eu lieu est dressé et qu'elles auront à s'attendre à leur châti-

ment dès que les troupes allemandes passeront à proximité.

*Le Gouverneur général en Belgique,
Baron VON DER GOLTZ, Feld-maréchal.*

Bruxelles, le 25 septembre.

Voilà comment les autorités allemandes excitent publiquement leurs troupes à commettre les plus affreuses atrocités. L'on ne s'étonne plus, quand on lit pareil langage, que des bourgeois, soient fusillés sans aucune forme de procès. À quoi bon une enquête, puisqu'il faut que des innocents soient punis comme les autres; puisqu'il faut des hécatombes pour chaque soldat allemand qui tombe, fût-ce sous les balles d'une sentinelle belge!

Un manuel à l'usage de l'officier allemand en pays ennemi, publié en 1906 par le capitaine von Scharnefort, professeur à l'Académie de guerre de Berlin, traite notamment des moyens d'obtenir de l'argent, «le dommage le plus léger donnant lieu à une amende»; il indique le moyen de procéder à une réquisition en faisant cerner la localité, en la faisant fouiller, en saisissant des otages; il enseigne que la prise d'otages et leur mise à mort, en cas de non exécution des ordres *donnés*, sont «le seul moyen de frapper de terreur la population»; et il recommande de se servir de la population civile comme d'un bouclier contre les attaques de l'armée régulière.

C'est donc la preuve évidente que ce «système» était établi jusque dans ses moindres détails bien longtemps avant la guerre; le principe avoué est que pour la faute commise par un seul, «la collectivité entière à laquelle il appartient doit expier»; que si les coupables ne peuvent être désignés, «les innocents doivent expier à leur place, non pas parce qu'un crime a été commis, mais pour qu'un crime ne soit plus commis dans la suite».

Et le célèbre major von Disfurth, ancien officier de l'armée allemande, décrit comme suit, dans le *Hamburger Nachrichten*, le cas qu'il convient de faire des reproches de barbare adressés aux troupes allemandes:

«Il ne sert absolument à rien de prêter attention aux accusations de barbarie, lancées contre l'Allemagne par des critiques étrangers. En toute franchise, nous sommes et voulons être barbares, si, par ce mot, on comprend ceux qui conduisent sans merci la guerre jusqu'au bout. Ce serait incompatible avec la dignité de l'Empire allemand et avec les fières traditions de l'armée prussienne de défendre nos courageux soldats contre les accusations qui ont été lancées contre eux dans les pays étrangers ou neutres.

» Nous ne devons des explications à personne, nous n'avons rien à justifier ni à expliquer.

» *Tout acte de n'importe quelle nature* commis par nos troupes dans le but de battre, décourager ou détruire ses ennemis, est un *acte courageux, une bonne action et complètement justifiée*; il n'y a absolument pas de raison pour nous de nous préoccuper des notions que l'on a de nous dans les autres pays.

» *L'Allemagne est suprême*, elle est arbitre de ses propres méthodes qui en temps de guerre *doivent être dictées au monde*.

» Cela n'a absolument aucune importance, si tous les monuments qui ont été jamais créés, tous les édifices qui ont jamais été érigés par les grands architectes du monde, sont détruits, si par leur destruction nous obtenons la vic-



Nous, Allemands, nous craignons Dieu, mais rien d'autre au monde. (D'après une carte postale allemande.)

toire de l'Allemagne sur les ennemis qui ont juré son complet écrasement.

» En temps de paix, nous pourrions peut-être nous préoccuper de la perte de telles choses, mais au moment actuel, pas un mot de regret, pas une pensée ne doit être gaspillée sur elle. La guerre est la guerre et doit être conduite avec sévérité.

» La plus commune, la plus laide pierre, placée pour marquer la tombe d'un grenadier allemand, est un monument plus glorieux, plus vénérable que toutes les cathédrales de l'Europe ensemble.

» On nous appelle «barbares». Et puis après? Nous les méprisons, eux et leurs injures; pour ma part, j'espère que dans cette guerre nous avons mérité le titre de barbares.

» Que les peuples neutres et nos ennemis arrêtent leurs bavardages vides, qui peuvent bien être comparés aux gazouillements d'oiseaux. Qu'ils cessent de parler de leur *cathédrale de Reims et de toutes les églises et châteaux de France* qui ont eu le même sort.

» De telles choses ne nous intéressent pas.

» Nos troupes doivent être victorieuses...

» Que nous importe le reste... »

D'autre part, lorsque les soldats teutons, mal nourris par leur mauvais service de vivres, veulent piller et boire, un des leurs lâche un coup de fusil, le plus souvent de nuit, dans une rue quelconque. Aussitôt, une patrouille, composée de dix, vingt soldats, se précipite et crie: *Man hat ges-*

chossen (On a tiré). Les officiers donnent l'ordre d'effectuer «une répression exemplaire», et les soldats brûlent, fusillent et pillent. C'est tout ce qu'ils demandent. Le coup est fait!

Les troupes allemandes étaient trop fréquemment aussi dans un extrême état d'énerverment: alors l'éclatement d'un pneu de vélo, un signal de brouillard éclatant sous un train (comme à Jurbise), l'explosion d'un moteur à gaz (comme à Alost), une explosion dans un laboratoire de chimie (comme à Louvain) provoquaient l'inévitable cri: *Man hat geschossen*, avec ses terribles conséquences.

Il en résultait, dit la commission d'enquête, si pas des exécutions en masse, tout au moins la comparution des suspects devant une cour martiale improvisée, dont les membres ne comprenaient même pas toujours la langue de l'accusé!

Il est, de plus, établi que tous les détenus de droit commun, sortis des prisons allemandes au moment de la déclaration de guerre, ont été formés en sections et introduits dans les corps de troupes. Ces sections sont spécialement chargées de piller et de massacrer. Tout est permis aux bandes qui les composent!

C'est de pareils forbans qu'était composé le 123^e qui se distingua à Termonde.

Prendre des bourgeois innocents, les éreinter par des marches folles, en fusiller de temps à autre quelques-uns, afin de terroriser les autres, les emmener prisonniers jusqu'à Cologne, les y faire insulter et couvrir d'ordure par une population fanatisée, puis les ramener devant leurs foyers détruits; violenter outrageusement les femmes et les jeunes filles; obliger des mères à voir leurs fils passés par les armes après que ceux-ci aient dû eux-mêmes creuser leur fosse; promener l'incendie dans des villes prospères ou l'allumer dans la paix des campagnes au moyen de paille imbibée de pétrole; bombarder des villes ouvertes ou y laisser tomber des bombes du haut de leurs zeppelins, voilà toutes distractions courantes de ces brutes sanguinaires.

Et c'est là la civilisation que ces barbares voudraient nous apporter? Hélas! la Belgique a connu bien des invasions, elle en a évidemment beaucoup souffert, mais jamais nos provinces n'ont assisté à pareil déchaînement de cruauté vile, de sauvagerie d'apache.

La dernière invasion qui s'abattit terriblement sur notre pays fut celle qui suivit la tourmente révolutionnaire de 1789: alors aussi nos ancêtres connurent l'incendie, les tueries inutiles, les rapt de femmes; mais avec eux les sans-culottes apportaient au moins la magie de ces trois mots: Liberté - Égalité - Fraternité.

Nos envahisseurs d'aujourd'hui, se prétendant plus policés et de culture supérieure, n'auraient, eux, laissé après eux que: Caporalisme - Autocratie - Asservissement.

Aussi se sont-ils trouvés devant une population civile digne, mais froidement hostile, décidée à endurer beaucoup de choses — jusqu'à l'heure de la réparation, comme le disait son premier magistrat —, mais fermement résolue aussi à n'oublier jamais!

Cinq générations n'effaceront pas l'opprobre que le kaiser Attila II a jeté sur son pays; tout d'abord le commerce allemand en portera éternellement le poids, le boycottage systématique de ses produits devant être la première mesure qui s'imposera.

Aussi plus que jamais, s'il revenait sur cette terre, Bismarck pourrait-il naïvement répéter tout en s'en étonnant : « Nous autres, Allemands, nous ne savons pas nous faire aimer! ».

Dès le début de la guerre, alors que l'ennemi s'approchait à peine des forts de Liège, il avait donné déjà une juste mesure de ses atrocités. Visé et Warsage précédèrent Andenne et Linsmeau, de même que le sac de Louvain donna un avant-goût de l'anéantissement de Termonde et que Dinant fut un prologue saisissant et éloquent pour les tueries et les destructions du Borinage.



Les Allemands voient des francs-tireurs partout! (Dessin publié dans l'Illustrierte Zeitung.

Et dire qu'en Allemagne, une presse vile, à laquelle un mot d'ordre avait été donné par le gouvernement, assurait sans vergogne que les Belges commettaient sur les soldats allemands prisonniers les pires atrocités, qu'on les achevait sur le champ de bataille, que les femmes leur crevaient les yeux! Bref, ils accusaient nos populations de toutes les violences possibles. Ils prétendaient que lors de la déclaration de guerre, des femmes allemandes avaient été promenées, nues, et fustigées publiquement dans les rues d'Anvers; ils ne cessèrent de répéter que partout les civils canardaient les troupes allemandes, dénonçant la Belgique comme un repaire de francs-tireurs auquel il fallait mettre le feu.

Ces excitations ne devaient trouver dans les soldats allemands que de trop naïfs lecteurs et des exécuteurs par trop déterminés à employer la manière forte.

Bien mieux, le Dr Helfferich, dans une brochure publiée à Berlin, chantant le panégyrique des troupes allemandes et cherchant à faire remonter aux Belges la responsabilité d'une répression terrible, concluait ainsi : « L'impression générale est que nos troupes ont démoli seulement dans les cas où la dure nécessité du combat a fait de cette mesure une nécessité impérieuse ou lorsque la conduite des habitants les a forcés aux plus sévères représailles.

» Et l'on peut dire que quelque chose a allégé la charge du gouvernement général allemand, c'est la discipline de nos troupes, qui sont si absolument éloignées de toute furie destructive qu'elles ne se laissent pas emporter par l'enthousiasme de la victoire ou par la soif de la vengeance jusqu'à détruire pour le plaisir de détruire, et qui, même en se défendant légitimement, gardent la plus extrême modération! »

Ce docteur Helfferich subit l'épidémie de faussetés qui a fait rage en Allemagne, mais il est d'une maladresse grossière. En Belgique, nous sommes affreusement payés pour savoir que les Allemands ont commis des horreurs épouvantables dans notre pays. Ils ont fait des massacres d'in-

nocents, de vieillards, de femmes, d'enfants; ils ont incendié, pillé, volé, violé, assassiné. L'auteur veut que nous sachions bien qu'en tout cela ils n'ont fait qu'obéir à la plus stricte discipline. C'est donc qu'en agissant ainsi, ils obéissent à leurs officiers. Le docteur Helfferich ne fait que faire remonter plus haut la responsabilité, qui doit être reportée jusqu'au chef suprême de l'armée, à l'empereur des Huns. Ce docteur est un inconscient (2).

En vue de faire l'opinion étrangère juge de ces atrocités inhumaines, le gouvernement belge instaura une commission d'enquête sur les violations des règles du droit des gens et des lois de la guerre, que présidait M. Van Iseghem, de la Cour de cassation, et dont faisaient partie MM. Cattier, Nys, Verhaegen, Wodon et Gillard.

Les Allemands ayant occupé Bruxelles, une section de cette commission fut créée à Anvers. En faisaient partie : MM. Cooreman, président; Goblet d'Alviella, Ryckmans, Strauss, Van Cutsem, Ernest de Bunswyck, Orts, membres.

D'innombrables faits lui furent signalés, et, bien que les Allemands aient tout fait pour mettre obstacle à son fonctionnement, des enquêtes très serrées furent faites sur place et d'irrécusables témoignages rassemblés. De gros dossiers furent formés et soumis aux puissances étrangères, des photographies y furent annexées, des projections lumineuses démontrèrent, en Angleterre et aux États-Unis, comment se comportaient nos envahisseurs, qui, en réalité, ne visaient à rien moins qu'à asservir le monde sous leur domination de brutes (3).

Les témoignages recueillis par la commission d'enquête sur la violation du droit des gens et transmis par elle au ministre de la Justice établissent surabondamment qu'il n'y a pas une des règles du droit de la guerre, ni une des conventions acceptées depuis vingt-cinq ans par les puissances, y compris l'Allemagne, qui n'aient été cyniquement violées par les Allemands sur le territoire belge.

Partout les procédés sont les mêmes. Les Allemands s'avancent le long des routes en fusillant les passants inoffensifs, particulièrement les cyclistes, et même les paysans occupés aux travaux de la moisson.

Dans les agglomérations où ils s'arrêtent, ils commencent par vider les caisses publiques; puis ils réquisitionnent les vivres, et surtout les boissons, qu'ils consomment jusqu'à l'ivresse. Ils tirent alors des coups de fusil au hasard dans les rues ou à l'intérieur des maisons inoccupées et déclarent ensuite que ce sont les habitants qui ont tiré! Alors commencent les scènes de meurtre, d'incendie et surtout de pillage, accompagnées de froide cruauté, qui ne respectent ni le sexe ni l'âge.

Là même, comme à Aerschot, où ils prétendent connaître le coupable d'une agression, ils ne se bornent pas à l'exécuter sommairement, mais en profitent pour décimer la population, piller toutes les habitations, puis y mettre le feu.

Après un premier massacre exécuté un peu au hasard, ils enferment les hommes dans l'église, puis ordonnent aux femmes de rentrer chez elles et de tenir ouverte pendant la nuit la porte de leurs demeures. Les actes de violence ne sont pas rares. Dans de nombreuses localités, la population mâle est déportée en Allemagne, afin, paraît-il, d'y travailler la terre. On a même affirmé qu'on voulait la forcer

de servir contre les Russes. Enfin viennent les réquisitions que les localités sont impuissantes à payer, ce qui sert de prétexte à de nouvelles violences et notamment à l'enlèvement d'otages qu'on se refuse à libérer sans rançon.

Les cas sont nombreux où l'on force les habitants à servir de guide, à exécuter des tranchées et à construire des retranchements pour les Allemands. Plus nombreux encore ceux que, dans leurs marches ou leurs attaques, les Allemands font s'avancer en tête, des civils, hommes, femmes, enfants, afin d'en faire les premières victimes du tir de nos troupes.

D'autres témoignages d'officiers et de soldats belges attestent que des détachements allemands ne se gênent point pour arborer soit le drapeau blanc, soit les insignes de la Croix-Rouge, afin d'approcher nos troupes sans provoquer des défiances. Par contre, ils tirent sur nos ambulances et maltraitent nos ambulanciers. Ils torturent, achèvent et vont jusqu'à brûler vifs quelques-uns de nos blessés. Les membres du clergé séculier semblent être spécialement l'objet de leurs brutalités. On cite une dizaine de curés qui ont été fusillés dans leur commune. À Louvain, les cadavres d'ecclésiastiques jonchaient les rues.

Les bourgmestres ont beau avoir fait leur devoir en désarmant les populations et en recommandant le calme, on ne compte plus ceux de ces magistrats qui ont été fusillés sous prétexte de faire un exemple.

Nous ne parlons pas des tortures physiques et morales infligées aux prisonniers.

Il ne peut naturellement, pour l'instant, entrer dans notre cadre de décrire toutes les horreurs qui crient vengeance au ciel. Des volumes n'y suffiraient pas. Ce sera d'ailleurs l'œuvre de demain des nombreux historiens qui se consacreront à cette tâche ingrate.

Ces atrocités n'ont pas diminué d'une once nos chances de succès. Au contraire, elles les ont augmentées. La haine est une force et le mépris aussi. Ah! l'âme allemande, nous l'avons pesée à sa valeur. Et ces gens qui veulent nous marcher dessus, ce sont, comme l'a dit Maurice Barrès, de lourdes bottes, mais remplies de crottin.

Toutes les tentatives multipliées par les autorités belges, civiles ou religieuses, afin d'obtenir de l'autorité occupante que des enquêtes impartiales et contradictoires soient ouvertes afin de faire la lumière sur les atrocités imputées aussi bien aux populations belges qu'à la soldatesque allemande furent vaines. C'est à peine si les Teutons firent quelques enquêtes unilatérales, entendant parfois des témoins belges, mais alors sous la menace du revolver, de façon à faire dire à leurs enquêtes ce que bon leur plaisait! C'est ainsi qu'ils opérèrent notamment à Tamines.

Et au surplus n'étaient-ils pas toujours couverts par leur raisonnement spécieux: grâce à la *Kultur* qui est l'apanage des soldats allemands, les atrocités qu'on leur reproche ne sont pas possibles. Et c'était d'autre part le sempiternel: *Es ist nicht wahr*, refrain fastidieux et monotone, dicté inlassablement par une équipe de professeurs à une légion d'écoliers. C'est ainsi que les prétendus intellectuels de l'Allemagne savante et barbare font le blocus des consciences. Ces praticiens du nietzschéisme, qui ont affirmé que «la force crée le droit», s'imaginent peut-être que le mensonge, à force d'être ressassé, crée la vérité!

On a pu lire avec épouvante les affiches signées des chefs de l'armée allemande où sont prescrites ou ratifiées les plus audacieuses violations de ces dispositions essentielles, excusant le carnage, l'exaction et la rapine, rétablissant par l'exil et la détention de milliers de civils arrachés à leurs foyers, ces exodes barbares que l'on croyait le lot des siècles les plus arriérés des temps antiques. Et l'on n'a pas tout dit. Les carnets trouvés sur des soldats allemands apportent constamment des révélations nouvelles; les voix qui se taisent, parce que terrifiées, s'élèvent dès qu'elles recouvrent la liberté.

Il suffit de parcourir certaines parties de notre pays pour en avoir l'impression ineffaçable. Partout où des ruines s'accumulent sous lesquelles on a peine à retrouver les paisibles et joyeuses localités d'autrefois; partout où l'on voit des maisons calcinées, des caves béantes, des coffres-forts éventrés, des temples dévastés, privés de leurs pasteurs et comme muets à la prière; partout où l'on rencontre des murailles tachées de sang, pour la raison qu'on y a adossé pour les fusiller des milliers d'innocentes victimes: hommes, femmes, vieillards, infirmes, jusqu'à de malheureux enfants qui tendaient vainement leurs petits bras dans une imploration suprême; partout où des tombes mal recouvertes révèlent que des êtres humains y furent ensevelis vivants; partout où les ateliers sont déserts et les travailleurs sans gagne-pain; où des familles autrefois aisées en sont réduites à tendre la main; où des enfants sont orphelins ou mutilés; où de pauvres filles sentent, la rougeur au front, s'agiter dans leurs flancs le fruit d'ignobles violences; partout, sur cette terre de désolation, on peut dire: «Les armées allemandes ont passé là!».

De toutes ces abominations qui crient vengeance au Ciel, ni les démentis hautains de quatre-vingt-treize intellectuels de marque se portant caution de flagrantes contre-vérités, ni les manifestes de vingt-quatre universités affirmant sans aucune preuve, ne parviendront à ébranler l'évidence décisive. Des enquêtes ont bien été entamées en différents endroits pour échafauder la contradiction. Tantôt elles furent conduites avec un révoltant mépris de toute impartialité, dans une langue ignorée des témoins; plus souvent elles ont tourné court, les témoins ayant confirmé par leurs dépositions formelles et concordantes les faits dénoncés à la réprobation du monde civilisé. Et quant à celles annoncées en Allemagne, et unilatérales pourtant, qui devaient apporter les dépositions des soldats victimes de guet-apens ou de cruautés affreuses, on n'en a plus jamais ouï parler.

Pourquoi d'ailleurs ces démentis, ces manifestes, ces enquêtes, sinon pour répondre à la clameur universelle qui s'est élevée contre ces attentats sans nom? Sauf en Allemagne — où il s'est trouvé de vieux généraux aux pensées d'un autre âge pour les revendiquer comme un titre de gloire, et des publicistes enragés pour taxer d'excessive humanité les supplices infligés aux populations belges —, elles sont rares, en tous pays, les exceptions au jugement prononcé par les plus hautes consciences humaines.

Les neutres ont apprécié avec sévérité les multiples manquements faits par l'Allemagne à ses traités les plus formels et aux conventions solennelles qu'elle avait signées. M. Roosevelt, l'ancien président de la République américaine, est à ce propos particulièrement vif; dans une interview célèbre il a fait connaître comme suit sa pensée, partant de

ce point de vue que lorsque les États-Unis apposèrent leur signature au bas des conventions rédigées à La Haye, sous sa présidence, il pensait que cette signature liait les États-Unis.

« J'ai autorisé, écrit-il, la signature de ces conventions. Or, elles interdisent la violation des territoires neutres et, cela va de soi, la subjugation de nations neutres inoffensives comme la Belgique.

» Elles interdisent les actes de destruction comme ceux qui ont été commis à Louvain, à Dinant et dans tant d'autres villes belges, l'incendie de leurs inestimables bibliothèques publiques, de leurs magnifiques halles et églises, la destruction de cathédrales comme celle de Reims.

» Elles interdisent l'imposition de lourdes taxes en argent et l'infliction de châtimens sévères aux populations civiles. Elles interdisent le bombardement des villes ouvertes et naturellement le lancement de bombes par des avions sur ces villes...

» Tous ces crimes ont été commis par les Allemands.

» J'ai autorisé la signature de ces conventions avec la conviction que les États-Unis avaient l'intention de se conformer aux obligations qu'elles imposent et que notre peuple comprenait que l'observance de ces obligations solennelles, comme l'accomplissement de tout devoir, pouvait nécessiter de sa part certains efforts, pouvait lui faire courir certains risques et qu'il acceptait de faire les uns et de courir les autres.

» Si j'avais un seul instant supposé que cette signature des conventions de La Haye ne signifiait absolument rien que l'expression d'un pieux désir que n'importe quelle puissance serait libre de dédaigner avec impunité, au gré de ses propres intérêts, je n'aurais certainement pas permis que les États-Unis participassent à une pareille farce...

» Violenter ces conventions, violenter les traités de neutralité, comme l'Allemagne l'a fait pour la Belgique, constitue un effroyable crime. C'est le plus grave attentat international qui se puisse commettre, mais il n'est pas encore aussi méprisable, il ne témoigne pas de tant d'incapacité et d'indifférence égoïste que l'attitude des États-Unis en refusant de remplir leurs obligations solennelles, et en n'agissant pas comme il serait nécessaire de le faire pour nous épargner la honte qui sera la nôtre si nous laissons s'accomplir sans protester un crime que nous nous sommes solennellement engagés à empêcher.»

Georges LEROY

(1) « À un tel peuple, rien n'est interdit de ce qui peut l'aider à asseoir sa domination. Qu'on ne lui parle pas d'un droit inviolable! Le droit est ce qui est inscrit dans un traité; le traité est ce qui enregistre la volonté du vainqueur, c'est-à-dire la direction actuelle de sa force; donc le droit et la force sont la même chose et, s'il plaît à la force de prendre une direction nouvelle, l'ancien droit devient de l'histoire ancienne; le traité qui le consacrait n'est plus qu'un chiffon de papier. » (*Discours de M. Henri Bergson, prononcé en séance de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.*)

(2) Ancien directeur de la Reichsbank, Herr professor Dr Helfferich fut nommé au cours de la guerre secrétaire d'Etat au ministère des Finances de l'Empire.

(3) Après avoir pris connaissance de ces documents, terrible réquisitoire contre les armées allemandes d'invasion, l'ancien président des États-Unis, Théodore Roosevelt, à l'initiative duquel se réunit la conférence de La Haye de 1907, rappelait publiquement les abus qu'a entendus proscrire cette conférence et ajoutait: « Toutes ces offenses au droit des gens ont été commises par l'Allemagne, et le traitement qu'elle a infligé à la Belgique est le plus grave des méfaits internationaux. »

À VISÉ ET À WARSAGE

Les Allemands, on l'a déjà dit, ont eu, à Visé et aux environs, une conduite indigne d'un peuple civilisé.

Le correspondant militaire du *Tijd* d'Amsterdam, après mille péripéties, parvint à parcourir la route que suivirent les Allemands en se dirigeant vers Liège. Voici, d'après le *XX^e Siècle*, quelques extraits de son rapport:

« Je viens de rentrer d'une course en auto le long de la frontière. À l'aide de jumelles, je remarquai que des Allemands passèrent la Meuse en chaloupes, près de Lanaye. Des centaines d'Allemands occupent déjà la montagne. On en signale à Wonck. Des forts voisins, l'artillerie fait rage; l'infanterie belge, éparpillée dans les bois, tire sans répit, et la question se pose si les Allemands sauront maintenir leurs positions.

Je puis vous affirmer de la façon la plus formelle qu'aujourd'hui au moins vingt habitants ont été fusillés à Mouland. L'église brûle et les Allemands se livrent à un pillage effréné... »



Mouland - Il ne reste que des ruines.

« Il circule à Visé les bruits les plus horribles sur les fusillades en masse de civils désarmés. Personne n'ose plus s'aventurer sur la route de Visé, où les patrouilles allemandes se livrent à de véritables boucheries.

Sur certains points de la Meuse, ce ne sont plus des combats réguliers, mais des hécatombes humaines. Les Belges sont dans une fureur indescriptible, à cause de la félonie des Allemands.

De là une soif de vengeance, une surexcitation inouïe, qui se traduit par un carnage effroyable. Chaque pouce de terrain est disputé par les Belges avec une ténacité telle que l'histoire en conservera le plus glorieux souvenir. On se bat sans quartier, et même chez une partie de la population rurale se manifeste une véritable rage de défendre le sol de la patrie contre le Prussien, traître à sa parole.

Du côté prussien, on a tiré le canon contre les habitants de Mouland en fuite, c'est un fait indéniable.

À Visé, les lignards allemands ont brûlé les maisons et ont assommé une population sans défense, réfugiée dans les caves. D'un autre côté, on ne peut nier que des soupis des caves et des lucarnes des toits, un feu nourri fut dirigé sur les uhlands. Si l'on ajoute encore cette circonstance qu'un véritable désarroi a régné chez les Allemands et qu'à un moment donné, près de Mouland, entre autres, ils se canardèrent mutuellement, on peut se faire une idée de la tuerie que nulle plume n'est capable de décrire. À maints endroits, on voyait une hécatombe d'habitants fusillés, hideusement redressés contre les murs d'un hameau en feu, comme autant d'exemples d'une répression sanglante, ne pouvant que provoquer de nouvelles représailles.

meurtrières! Ah! les horribles visions!...

«Mouland est complètement rasé. Beaucoup de paysans et leurs femmes ont été fusillés, parce qu'ils auraient fait feu sur les troupes allemandes. Le curé de Mouland a été arrêté également, et, comme on l'accusait d'avoir, du haut de la tour de l'église, canardé les soldats ennemis, avec son fusil de chasse, sans autre forme de procès, on a fusillé le malheureux, contre le mur de son église.



Visé - Le 147° de ligne allemand montant la garde devant les ruines.

Autour de Maestricht, tout était relativement calme hier, 7 août; plus d'aéroplanes ni de canonnade. Des files ininterrompues d'autos arrivent ici, amenant des blessés. Les Maestrichtois, les yeux en larmes, se trouvaient au vieux pont de la Meuse pour les voir passer. Ce fut une ruée éperdue de malheureux fuyant les villages de Berneaux et Warsage, brûlés depuis hier. Je répète qu'il m'est impossible de donner même une faible idée de la férocité et de l'implacabilité des Allemands. Un jeune vacher, quelque peu simple d'esprit, qui amenait un troupeau destiné au ravitaillement de l'armée belge, tomba au beau milieu d'une patrouille allemande: d'un coup de sabre, on lui fendit la bouche jusqu'au larynx!



Visé - Rue Haute.

À un jeune télégraphiste, on brisa le genou et on força le petit malheureux à porter ensuite une charge de 25 kilos. À Berneaux, tout un ménage, père, mère et cinq enfants, qui s'étaient cachés dans la cave, fut exterminé.

Que ce n'est pas sans raison que le peuple belge hait le Prussien, les nombreux récits que me font les fuyards et les blessés le prouvent. Des femmes me racontèrent comment on les força d'apporter à manger aux soldats ennemis et comment, après les avoir elles-mêmes laissé souffrir la faim toute une journée, on les assomma à moitié.

J'ai vainement tenté de suivre l'armée allemande sous les forts de Liège. On me força à rétrograder après m'avoir donné la permission d'accompagner un détachement d'infanterie.

En revenant sur mes pas, j'ai vu des tableaux d'une horreur inconcevable. On s'est conduit comme des barbares dans les villages environnant Visé. J'ai vu dans une ferme dont tous les occupants avaient été massacrés, sauf une jeune fille, le chien de la maison gardant les cadavres en poussant des hurlements lugubres. Quant à la jeune fille, elle errait à travers les vergers, devenue folle, Dieu sait après quelles tortures morales et physiques!...

Dans les sillons des champs, on ne voit que des Allemands aux membres raidis par la mort et autour d'eux, des troupeaux pris de peur, dont des cavaliers essayent d'opérer le rassemblement.»

Le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* résumait comme suit une interview émouvante de l'ancien représentant Ferd. Fléchet, bourgmestre de Warsage, qui s'était réfugié à Maestricht:

«Quand les troupes allemandes furent annoncées, le bourgmestre de Warsage fit placarder une proclamation recommandant aux habitants de garder une stricte neutralité.

Mardi, les avant-postes arrivèrent. Les officiers se présentèrent chez le bourgmestre, et quatre d'entre eux restèrent pour loger chez lui. On parla naturellement de la guerre et les officiers s'enquirent de la force de l'armée belge de la Meuse. Fléchet répondit qu'il ne la connaissait pas, mais que, s'il le savait, il ne le dirait pas. Un des officiers lui frappa sur l'épaule en souriant. Le lendemain arrivèrent de nouveau deux officiers allemands et le bourgmestre fit publier une deuxième proclamation, invitant au calme. Des troupes nombreuses passèrent par le village sans incident. Mais jeudi — le bourgmestre était allé se reposer un instant —, il entendit tout à coup un crépitement de balles. Le bourgmestre se leva et courut au dehors. Les Allemands exigèrent que toute la population fût rassemblée. Le bourgmestre supplia les habitants d'obéir, et, quand les habitants se furent réunis autour de leur bourgmestre, les Allemands désignèrent quatorze habitants qu'ils accusèrent d'avoir tiré sur les troupes. Ils furent emmenés. On menaçait le bourgmestre de le fusiller si un seul coup était encore tiré.

M. Fléchet assure qu'il est fort improbable que les habitants aient tiré.



Visé - Un coin de ruines.

Les quatorze habitants furent menés au camp et cinq d'entre eux furent immédiatement fusillés en présence du bourgmestre. Un ecclésiastique de la région s'interposa pour un habitant de Warsage, qui était aliéné. Ce fut en vain. On le fusilla également. Bien qu'il fût interdit aux prisonniers de parler, M. Fléchet s'adressa à un officier pour plaider son innocence, et justement deux officiers automobilistes, qui avaient reçu l'hospitalité chez lui, passèrent. Ils lui dirent qu'il ne serait probablement pas fusillé, mais considéré comme prisonnier de guerre.

Le lendemain matin, à 4 heures, il fut libéré et, avec lui, un vieux charpentier. M. Fléchet atteignit la commune hollandaise d'Eysden, où il fut recueilli et conduit en voiture à Maestricht.



Warsage - Entrée du village avant les événements tragiques.

À LINSMEAU

Une lettre du bourgmestre, adressée également au *XX^e Siècle*, donne sur la tragédie de Linsmeau d'horribles détails :

« C'est en proie à une violente émotion que je vous transmets les atroces détails d'une scène de sauvagerie inouïe dont les soldats allemands furent les auteurs, lors de leur passage, le 11 août 1914, à Linsmeau, petite localité qui se trouve sur la grand-route de Tirlemont à Hannut, à quelques kilomètres de Landen.

Quelques hussards allemands se trouvant en reconnaissance dans la contrée avaient été surpris par une patrouille de soldats belges qui leur avait tué un officier et fait prisonnier un soldat. Nos troupiers ayant reçu l'ordre de se retirer sur Tirlemont, un détachement de 300 à 400 uhlands se présenta bientôt à Linsmeau avec trois mitrailleuses. Ils accusèrent les habitants du meurtre de leur officier. Or, il est établi de la manière la plus formelle qu'il n'y a eu aucune manifestation hostile de la part des habitants.

La première personne qu'ils virent était un jeune homme ; ils le passèrent immédiatement par les armes, sous prétexte que c'était un espion. Un voisin subit peu après le même sort. Dans une autre maison, ils égorgèrent l'homme et la femme, puis, mettant le feu à l'habitation, lancèrent les deux cadavres dans les flammes en présence du fils des victimes, qu'ils forcèrent d'assister à cette scène atroce, mais auquel ils ne firent aucun mal.

Les brutes, continuant leurs exploits, incendièrent dix fermes et tuèrent encore deux personnes. Dans les autres maisons, ils détruisirent tout, prirent les provisions et emportèrent le mobilier dans la campagne.

Ils rassemblèrent alors ce qui restait de la population mâle et lui fit prêter serment sur le corps de l'officier tué qui se trouvait en pleine campagne. Durant le trajet, les officiers allemands ordonnèrent à nos malheureux compatriotes de se mettre à genoux, de se coucher à terre, et recommencèrent ce manège bien souvent. Les soldats teutons piquaient de leurs baïonnettes ceux qui n'étaient pas assez agiles pour obéir.

Un des nôtres, qui avait voulu se sauver au cours de ce véritable calvaire, fut frappé de deux balles et vint de succomber.

Les habitants furent retenus prisonniers pendant une bonne partie de la nuit. Les Allemands firent preuve d'un cynisme épouvantable. Ils demandaient aux habitants s'ils avaient déjà été en aéroplane et, les faisant promener devant la gueule des mitrailleuses, leur disaient que dans un instant ils allaient s'envoler en morceaux dans l'espace. Puis, ils les mettaient en joue avec leurs revolvers et tiraient de façon que la balle effleurât la tête et emportât les oreilles. Pendant toute cette ignoble scène, un officier répétait continuellement en français : « Il faut les fusiller tous, c'est la loi ».

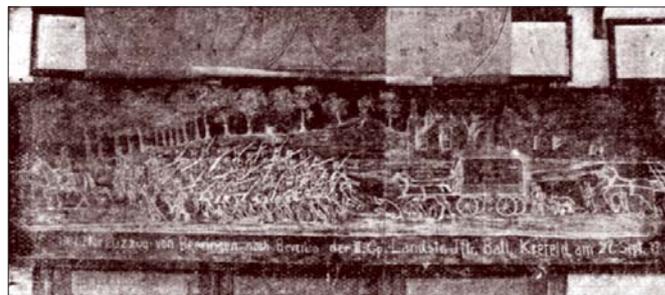
Les brutes lâchèrent enfin les malheureux, sauf une dizaine d'habitants, dont le garde champêtre. Ils attachèrent ces derniers à leurs mitrailleuses, les mains en croix. Quelques-uns, ne pouvant suivre, furent attachés par les pieds, la tête heurtant le pavé. Impossible d'imaginer les atroces souffrances qu'ont supportées ces martyrs de la barbarie germanique.

Le bilan de cet affreux carnage se résume ainsi : huit tués, dix disparus dont on ignore le sort.

Dans un village voisin, les Allemands ont fusillé trois hommes. Pourtant les habitants leur avaient donné tout ce qu'ils demandaient.

Le bourgmestre, (s.) MINSART.

P.-S. — Les dix personnes dont on ignorait le sort ont été retrouvées le 13 août, deux jours après l'attentat ; elles avaient succombé à la suite des mauvais traitements endurés. Le corps du garde champêtre n'était plus qu'une bouillie. »



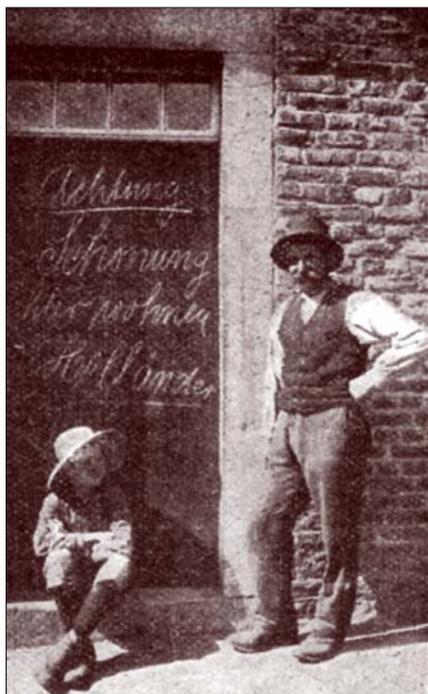
Wilsele - Dessin à la craie fait sur un tableau noir d'une école par des soldats allemands. (À remarquer l'incendie qui consume les maisons le long de la route suivie par l'envahisseur.)

À SAINT-TROND

Un de nos amis qui a pu revenir de Saint-Trond à bicyclette nous a fait le récit suivant des incidents dramatiques dont il fut témoin à Saint-Trond :

« C'est les 5, 6 et 7 août que les patrouilles allemandes ont fait leur apparition dans notre ville. Depuis quelque temps déjà, plusieurs appareils Taube survolaient notre région et nous avaient prévenu de l'imminence d'un enva-

hissement. La division de cavalerie belge était logée à Brusthem et dans les environs. J'habite moi-même ce village et j'hospitalisais un lieutenant de carabiniers cyclistes et quatre officiers du 3^e escadron des lanciers. Le 8 août, au matin, je me trouvais dans les champs lorsque je fus surpris par un escadron de deux pelotons de cuirassiers et un peloton de hussards de la mort. Sous la menace des armes, je fus fouillé, fait prisonnier et surveillé par un sous-officier et deux soldats allemands. Trois quarts d'heure se passèrent ainsi. Soudain j'entendis des balles siffler à mes oreilles, je m'étends sur le sol. Le sous-officier qui me garde reçoit une balle qui lui enlève trois doigts et le revolver qu'il tenait braqué sur moi tombe à mes pieds. Mes trois gardiens s'enfuient précipitamment sans oser regarder derrière eux, abandonnant leurs lances sur le terrain.



Maison à préserver de l'incendie.

J'aperçois alors accourant vers moi les lieutenants Kervyn de Lettenhove et Daufresne de la Chevalerie. Les soldats qui les accompagnent sont heureux et pleins d'entrain, mais les pauvres chevaux paraissent épuisés.

Le lendemain, 9 août, je pars pour Saint-Trond. J'avais une course à faire à la gare et je me dirigeais de ce côté lorsque brusquement, vers 3 heures de l'après-midi, j'entends sur ma droite un feu de tirailleur. J'aperçois

au même instant six chevaux démontés galopant sur la chaussée de Tongres. Je me hâte, et en arrivant à Saint-Trond, je vois un soldat allemand que l'on transporte à l'hôpital. Il vient d'avoir la gorge trouée par une balle.

Une chasse s'organise derrière un autre soldat allemand, mais la fusillade devient bientôt si nourrie que je dois m'abriter.

Des balles sifflent autour de moi et vont s'écraser sur les murs des maisons. Une automobile passe: elle porte un grand drapeau blanc. Mais les gardes civiques veillent et tirent: les occupants de l'auto, deux officiers supérieurs allemands venus en parlementaires, sont tués. Aussitôt, grande colère chez les Allemands. Des shrapnels pleuvent sur la ville et l'ennemi menace de tout incendier.

M. Quinten, échevin, ceint l'écharpe du bourgmestre et, précédé du drapeau blanc, se dirige vers les troupes allemandes. Il vient faire des excuses au commandant et lui remettre la ville. La fusillade n'en continue pas moins et l'on voit bientôt plusieurs maisons flamber. De pauvres diables sont tués impitoyablement; d'autres — une cinquantaine — sont liés et attachés solidement, si solidement même qu'ils en conserveront le lendemain des marques profondes.

Les Allemands consentent finalement à accepter les excuses, mais ils y mettent une condition: toute la garde civique devra venir le lendemain, avant 8 heures, sur la chaussée de Tongres, en tenue et sans armes, pour faire amende honorable. Cent soixante gardes civiques étaient réunis le lendemain à l'endroit désigné. Ils pensaient être promptement libérés, mais on les fit prisonnier et on les envoya... en Allemagne.

Le bilan de la journée se résumait ainsi: dix-huit civils et quarante Allemands tués, cinq paysans tués dans les champs et cinq chaussée de Liège, dont quatre fusillés; neuf maisons incendiées chaussée de Liège et quatre chaussée de Tongres.

La population de Saint-Trond était affolée. Qu'on en juge à ce détail: une vingtaine de personnes, prises d'effroi, auraient cherché refuge dans des conduites en ciment déposées chaussée de Liège, au seuil d'une fabrique. Trois personnes, dont le cycliste Thenis, s'étaient cachées dans les sous-sols de la fabrique de sellerie Van Slype. Elles y demeurèrent pendant qu'au-dessus d'elles l'incendie faisait rage. Ceux qui n'avaient pu fuir s'étaient terrés dans les caves de leurs demeures. Des autres, beaucoup auront trouvé à leur retour leurs habitations complètement ravagées. Les Allemands visitèrent un grand nombre de maisons jusqu'aux combles, pillant et saccageant le mobilier. Ils firent partout bombance, dévastèrent les poulaillers et les clapiers. Dans les champs où ils avaient bivouaqué, le sol était jonché de cadavres de poules, auxquelles ces barbares avaient arraché la tête, et de lapins qu'ils avaient tué par plaisir.

Un détail intéressant encore: neuf habitants, dont cinq de Brusthem et quatre de Saint-Trond, chez qui on avait trouvé de vieux fusils hors d'usage, furent faits prisonniers. On incendia leurs maisons en leur présence, puis on les traîna dans un champ, où on les obligea de manger du maïs mêlé à des excréments!

Heureusement pour eux, un officier plus humain put intervenir à temps et empêcher qu'ils fussent tous massacrés. Il présenta leur défense devant le commandant allemand et obtint leur libération.

Lorsque les gardes civiques eurent été faits prisonniers, les troupes allemandes pénétrèrent dans la ville. Elles étaient composées de deux régiments d'infanterie, de quatre régiments de cavalerie et d'un groupe d'artillerie avec mitrailleuses. Les servants des pièces marchaient derrière celles-ci, le revolver au poing. Les cavaliers, qui défilaient par rangs de deux, avaient épaulé le fusil, dont le canon était braqué sur les maisons.

Arrivés à la Grand-Place, les fantasins s'installèrent en carré et présentèrent les armes en poussant un triple «hoch!» en l'honneur de l'empereur. Puis les soldats se dispersèrent dans les églises, où la soupe chaude amenée par les cuisines portatives traînées par des étalons mecklembourgeois vint les regaillardir.

Les officiers, accompagnés chacun de cinq hommes armés, se rendirent ensuite dans les maisons pour réquisitionner des vivres. Ils tenaient dans la main droite leur revolver, dans la main gauche des pièces d'or, dont ils paraissaient abondamment pourvus.

Deux curés des environs de la ville furent pendus.»

LE SAC DE LOUVAIN

Le receveur communal de Louvain, M. Van Ermen, raconte comme suit la destruction de la ville :

« Lorsque les troupes belges eurent été refoulées sous la supériorité numérique énorme des forces ennemies et que les Allemands eurent installé leurs gros canons sur toutes les hauteurs dominant la ville, les Allemands envoyèrent une députation au bourgmestre et celui-ci accepta de recevoir leurs officiers pour entendre leurs propositions concernant l'occupation de Louvain.

» Le général allemand, avec son état-major, se rendit alors à l'hôtel de ville, où il conféra avec le bourgmestre, les conseillers communaux et moi-même, en ma qualité de secrétaire communal. Les conditions suivantes furent stipulées :

» En premier lieu, la ville assurerait aux Allemands tous les approvisionnements nécessaires, en considération de quoi il ne serait pas levé de contribution de guerre.

» En second lieu, les soldats qui ne seraient pas logés dans des maisons particulières devraient payer comptant pour tout ce qui leur serait fourni ; en aucun cas, ils ne feraient du mal aux habitants.

» Ces conditions, agréées de part et d'autre, furent scrupuleusement observées par les Belges, mais aucunement par les Allemands. Certains jours, par exemple, les Allemands exigèrent 67.000 livres de farine, dont ils laissèrent pourrir 20.000, alors que la population souffrait de la faim.

» Le lundi 24 août, vers 19 heures du soir, le bourgmestre, un respectable négociant, âgé de soixante-deux ans, fut arrêté dans son lit, alors qu'il était malade. On le força à se lever et à marcher jusqu'à la gare du chemin de fer, où on lui intima l'ordre de soigner immédiatement pour deux cent cinquante repas chauds et pour autant de matelas destinés aux soldats, et ce sous la menace d'être fusillé. Avec un empressement admirable, les habitants se précipitèrent pour obtempérer aux injonctions allemandes. Dans leur sollicitude et leur pitié pour leur vieux bourgmestre et leur désir anxieux de lui sauver la vie, ils donnèrent leurs propres lits et jusqu'à leurs dernières bouteilles de vin.

» Les Allemands se conduisaient sans tenir aucune espèce de compte des engagements formellement pris par leur état-major. Les soldats faisaient irruption dans les maisons particulières, forçant les portes et emportant tout ce qui leur passait par la tête, dépouillant vieux et jeunes et, parmi ceux-ci, beaucoup de ceux qu'ils avaient déjà rendus orphelins. Ils ne payaient rien, sinon avec du papier monnaie, que, disaient-ils, on pourrait présenter à la caisse communale à la fin de la guerre.

» La promesse d'exempter la ville d'une contribution de guerre fut violée elle aussi, comme toutes les autres conditions garanties par l'état-major. Ne trouvant pas assez d'argent à leur gré dans la caisse communale, les autorités allemandes réclamèrent le paiement immédiat de 100.000 francs.

» Il fut impossible de trouver cette grosse somme chez les habitants. Quant aux banques, elles avaient, aux premiers indices de l'approche de l'ennemi, transféré leurs fonds à la Banque Nationale. Finalement, après beaucoup de discussions, l'officier commandant les troupes allemandes déclara se contenter de 3.000 francs, à payer le jour

suisant. Le lendemain arrivait une réquisition de 5.000 francs. Le bourgmestre protesta énergiquement contre cette nouvelle exaction ; je fus rendu responsable, comme secrétaire, de la remise des 5.000 francs. Avec la plus grande difficulté, je réussis à me procurer 3.000 fr. ; après beaucoup de bravades, cette somme fut acceptée par les Allemands et les représailles différées. La population, consciente du risque terrible qu'elle courait, se soumettait avec résignation à l'inévitable. En ma qualité de fonctionnaire de la ville, je puis témoigner personnellement de l'attitude absolument digne et calme de toute la population de Louvain. Les habitants comprenaient parfaitement leur grave responsabilité individuelle et se rendaient compte que toute infraction à leurs engagements aurait immédiatement été suivie d'une répression grave.

» La situation fut minutieusement exposée aux habitants dans diverses proclamations imprimées, et le bourgmestre mit personnellement les habitants en garde contre toute imprudence. Le bon ordre fut si rigoureusement observé que les autorités allemandes louèrent elles-mêmes la conduite exemplaire des habitants. L'attitude des habitants était, d'ailleurs, d'autant plus méritoire que les envahisseurs, immédiatement après leur entrée dans la ville, avaient délivré neuf de leurs compatriotes incarcérés avant la guerre pour meurtres, vols et autres méfaits.

» Enfin, le mardi soir, sonna l'heure de l'épouvantable crime, dont le caractère ne peut être bien compris que par ceux qui ont suivi et observé de près toutes les diverses phases de l'occupation allemande à Louvain.

» Un fait significatif, c'est que les blessés et malades allemands, y compris les nurses allemandes de la Croix-Rouge, furent tous éloignés de leurs hôpitaux. Entretemps, les Allemands procédaient méthodiquement à une réquisition suprême, bien que sachant que la ville ne pourrait pas y satisfaire.

» Vers 5 heures, une sonnerie de bugle retentit et les of-



Pendant l'incendie de Louvain, les uhlands poussèrent devant eux, à travers la campagne, femmes, enfants et vieillards.

ficiers logeant dans des maisons particulières les quittèrent aussitôt, avec armes et bagages. En même temps, des milliers de nouveaux soldats allemands, accompagnés de nombreuses pièces de canon et de batteries de campagne, marchent sur la ville, vers des positions qui leur avaient été assignées. L'usine à gaz, qui avait été abandonnée, avait été remise en fonctionnement par les Allemands, la nuit précédente, de manière à empêcher la population de prendre la fuite à la faveur de l'obscurité.

» Un autre fait, qui prouve la préméditation des Allemands, c'est que l'attaque eut lieu à 8 heures, juste au moment où les habitants rentraient chez eux, conformément aux ordres des Allemands. La fuite était donc rendue pratiquement impossible.

» A 8 h. 20, une vive fusillade, accompagnée du son du canon, commença à la fois sur tous les points de la ville.

» Le ciel, en un instant, apparut strié de sinistres barres de feu provenant de tous les quartiers de la ville. La cavalerie, cependant, chargeait dans les rues, sabrant les fuyards, tandis que l'infanterie, postée sur les trottoirs, les doigts sur la gâchette des fusils, attendait pour tirer le moment où les malheureux habitants se précipitaient hors de leurs maisons ou se montraient à leurs fenêtres.

» Les soldats se complimentaient les uns les autres sur leur adresse à abattre les fuyards. Les habitants dont les maisons ne furent pas brûlées reçurent l'ordre de sortir et de suivre les soldats jusqu'à la gare. Là, les hommes furent séparés de leurs mères, de leurs femmes et de leurs enfants et jetés ou liés dans des trains en partance pour l'Allemagne.

» Je suppose que, suivant le système inauguré par eux dès le début de cette campagne, les Allemands vont se servir de ces prisonniers non combattants, comme de boucliers humains, lorsqu'ils auront à faire face aux alliés. La cruauté de ces fous furieux dépasse toutes les limites. Ils fusillaient quantité de gens inoffensifs, forçant les survivants à enterrer les morts à un endroit déjà encombré de cadavres; la position de ceux-ci faisait croire que c'étaient ceux de malheureux morts en levant les bras, c'est-à-dire en faisant le geste de se soumettre.

» D'autres, à qui on avait laissé la vie sauve, furent conduits, à coups de crosse de fusil, près d'officiers ivres, qui contemplaient tout cela d'un œil approbatif, et, tandis qu'ils étaient maltraités, ils voyaient les soldats se partager leurs objets précieux et les objets d'art, patiemment collectionnés, toujours sous le regard des officiers. Certains, qui faisaient appel aux meilleurs sentiments de leurs bourreaux, furent relâchés; la plupart expédiés en Allemagne.

» Mercredi, à la pointe du jour, les femmes et les enfants qui restaient furent chassés hors de la ville. Lamentable spectacle, on les vit sortir les bras levés, sous la menace des baïonnettes et des revolvers.

» La journée fut calme. La destruction de la plus belle partie de la ville semblait avoir adouci momentanément la rage barbare des envahisseurs.

» Le jeudi, ce qui restait de la garde civique fut appelé sous le prétexte d'éteindre l'incendie de la ville; ceux qui hésitèrent à obéir furent enchaînés et envoyés en Allemagne avec des blessés.

» Puis, pour compléter leurs dévastations, les hordes al-

lemandes se jetèrent sur les villages avoisinants pour les brûler. Ils firent la chasse aux hommes, fusillèrent certains d'entre eux, firent d'autres prisonniers et, durant de longues heures, torturèrent des femmes et des enfants sans défense.

» Les campagnes de l'Est du Brabant, si riches, si fertiles, si belles, sont aujourd'hui transformées en charnier.»

Les auteurs responsables de ces méfaits sont le général von Bœhn et le colonel von Wagener.

Sait-on comment ces incendiaires patentés procèdent pour détruire par le feu une ville entière? Tout d'abord, les panneaux inférieurs des portes des maisons donnant sur la rue sont enfoncés à coups de crosse de fusil; cette besogne est faite d'avance, par toute la localité, et à tout hasard, ainsi qu'ont pu s'en rendre compte tous ceux qui se sont rendus à Malines, ville abandonnée par ses habitants et dans laquelle les Allemands avaient procédé à ce travail préliminaire, pour le cas où l'autorité supérieure aurait donné l'ordre de la raser. Elle daigna ne pas le donner!

Sur les maisons à préserver, pour une cause ou une autre (propriété allemande ou appartenant à un membre du corps consulaire), sont apposées des affiches dont nous donnons ci-dessous la photographie, revêtues du cachet de l'Etappen-Kommandantur!



Cette affiche dit: *Cette maison est à préserver. Il est strictement défendu, sans ordre du commandant de la place, de mettre les maisons au pillage ou d'y mettre le feu.*

Et si l'ordre est donné, aussitôt les troupes lancent dans le corridor, par les brèches ouvertes dans les portes, quelques poignées de rondelles de nitrocellulose, qui s'enflamment en fusant de toutes parts au moment où on y met le feu d'une façon quelconque, fût-ce en tirant un coup de feu dans la maison, et en peu d'instant tout l'immeuble est la proie des flammes!

Ces rondelles de nitrocellulose sont noires, de la grandeur d'une pièce de dix centimes et, comme elles, perforées au milieu.

Tout cela démontre une déconcertante préparation à la guerre de dévastation. Il est prouvé que les troupes allemandes en campagne sont munies de tout ce qu'il faut pour incendier les villes, puisqu'elles possèdent même, revêtues du cachet du commandant de chaque étape, des affiches destinées à être apposées sur les maisons à préserver. C'est donc qu'en principe toute maison est à détruire sur le passage des vandales germaniques, et le traitement horrifant réservé à la Belgique est là pour établir que c'est bien ainsi que leur consigne est d'agir.



Louvain en ruines.

Le Matin d'Anvers décrit comme suit ce qu'était l'église Saint-Pierre à Louvain :

« On a vu que les Allemands, après s'être comportés comme des brutes sauvages vis-à-vis de populations paisibles, se sont conduits comme des vandales dans la ville de Louvain, dont toute la partie centrale a été détruite par le feu.

» De l'église Saint-Pierre, l'un des plus beaux ornements de la malheureuse cité, il ne reste plus que des ruines. Il est bien vrai qu'au point de vue stratégique, ce superbe monument religieux — qui fut un remarquable spécimen de l'art médiéval — avait une importance considérable et que sa destruction constitue un des plus beaux faits d'armes des « vaillants » Allemands.

Il manquait à la gloire de ces hordes mises aveuglément au service du « Droit divin », cher à Guillaume, et qui marchent sous la devise : « Gott mit uns », de détruire de fond en comble un monument élevé à celui-là même qu'ils invoquent. Il manquait à ces égorgeurs de femmes et d'enfants, à ces pillards incendiaires, d'ajouter à la noblesse des armes allemandes en détruisant des œuvres d'art dont la valeur documentaire et archéologique est à jamais perdue. Il y avait, dans l'église Saint-Pierre, construite en forme de croix, avec un pourtour de chapelles rayonnantes, et rebâtie entre 1425 et 1597, un lustre à douze branches, de Jean Metsys ; un superbe tableau de Cronjer (Ecole de Malines) ; un *Martyre de Saint-Erasme* et la *Cène*, de Dierick Bouts ; une *Trinité*, de Crayer ; la célèbre *Sainte Famille*, de Quentin Metsys ; la *Descente de Croix*, de Roger Van der Weyden. Il y avait aussi, dans le chœur, un tabernacle gothique de 15 mètres de haut, datant de 1450, par M. de Layens, architecte de l'hôtel de ville.

» Il faut ajouter à ces exploits où l'armée allemande a décidément conquis une gloire impérissable — oh oui ! — la destruction des halles où se trouvaient les archives de l'Université, fondée en 1426 par le duc Jean IV.

» Tel est le bilan des... faits de guerre que nous devrions inscrire sur les drapeaux allemands que nous avons déjà pris à l'ennemi, afin de les honorer comme il convient. »

★ ★ ★

À Berlin, afin de diminuer la terrible responsabilité qui pèse sur elles, les autorités supérieures, depuis le chancelier de l'empire jusqu'au préfet de police, déclarent que la destruction de Louvain a été la réponse de l'armée allemande à des atrocités belges.

Et ajoutant à des actes de la pire barbarie les calomnies les plus odieuses, ils prétendent que des femmes ont été

jusqu'à crever les yeux de plusieurs soldats.

L'Allemagne met son imagination à la torture pour tenter d'échapper à la réprobation universelle.

La version du chancelier de l'empire est un crime de plus, ajouté à tant d'autres.

La cause, le motif essentiel de la destruction de Louvain est connu et, grâce aux témoignages de centaines de personnes, il permettra de clouer à jamais au pilori de l'histoire ces actes odieux de la scélératesse allemande.



Louvain - Ruines sur la Place de l'Hôtel de Ville.

Le jour où débuta la tragédie, les Allemands avaient été repoussés de Malines et rejetés au-delà d'Eppegem.

Les soldats qui avaient pris part au combat rentrèrent à Louvain de très méchante humeur.

À plusieurs reprises, les Louvanistes avaient constaté entre Saxons et Bavaois un réel antagonisme. Ils se critiquaient mutuellement et souvent se querellaient, ce qui nécessitait parfois l'intervention des officiers.

Ce jour-là, la dispute s'affirma plus âpre, les frères ennemis se reprochant leur attitude au feu.

Et place du Peuple, comme purent le constater de nombreux témoins oculaires, ils en vinrent aux mains. Le conflit s'aggrava et ils échangèrent bientôt des coups de fusil. Des soldats tombèrent.

Il y avait là un manquement très grave à la discipline et les conséquences pouvaient en être terribles pour les principaux combattants. Aussitôt jaillit dans leur cervelle apeurée l'idée d'accuser les Louvanistes.

Il était 10 heures du soir quand les officiers logés aux environs, entendant les coups de feu, se levèrent, s'habillèrent et se rendirent à la place du Peuple, laissant aux coupables le temps de se répandre et de préparer leur sinistre comédie. Ils accusèrent des civils d'avoir tiré sur eux rue Léopold.

Aussitôt, des ordres furent donnés et, immédiatement, les troupes du Kaiser commencèrent les pires excès dans cette artère.

Un Suisse, M. Fuglister, qui fut témoin des atrocités de Louvain et se donna pour tâche de mettre les autres au courant de ce qui s'est passé à Louvain, a vu des soldats allemands jeter dans les rues des sabres et des revolvers pour faire croire à un guet-apens des habitants.

Mais il fallait procéder avec méthode et des instructions furent données pour suspendre la répression.

La nuit se passa dans l'angoisse, et le lendemain, jeudi, à 5 heures du matin, un semblant de bombardement débuta.

Il ne dura que quelques minutes. Dans les rues de Louvain se ruèrent comme des sauvages les soldats de Guillaume II et, se transformant en incendiaire, ils détruisirent la ville.



Carte postale allemande montrant les ruines de Louvain.

Le sac de Louvain a donc pour point de départ initial une lutte entre Saxons et Bavaois. Pour échapper aux conséquences de leur moment d'égarement, ils prétendirent que des civils avaient tiré.

★ ★ ★

D'autre part, sous le titre: «La marche des Huns», le *Times* a publié l'article suivant:

«Les Allemands ont commis un acte abominable qui doit détourner d'eux toute nation civilisée. Ils ont détruit la pacifique et historique ville de Louvain, l'Oxford de la Belgique. L'église de Saint-Pierre et la fameuse Université sont détruites. Jusqu'à la bibliothèque, contenant, outre 20.000 volumes, des manuscrits d'une valeur inestimable, a été livrée aux flammes par les barbares inhumains qui ont décidé de répandra par le monde la « culture germanique ». Louvain, le plus célèbre centre d'enseignement de tous les Pays-Bas, n'est plus qu'un amas de cendres.

» Il y a quatorze ans, l'empereur Guillaume déclara un jour à ses troupes: «Que tout ce qui tombe entre vos mains soit à votre merci. Faites-vous une réputation digne des Huns sous Attila. ». La leçon n'a été que trop bien suivie et la réputation a été gagnée au double et au triple, mais la vengeance de ceux qui défendent la civilisation contre ces apôtres de la brutalité n'en sera que plus absolue et plus mortelle.

» Attila lui-même avait eu de bons moments. Il a épargné Milan. On a dit de lui que, s'il détruisait les villes sans remords, il n'en respectait pas moins les lois de la guerre telles qu'elles étaient comprises à son époque. L'Attila moderne ne respecte ni les lois de la guerre ni les lois de Dieu. Ses actes diaboliques crient vengeance au ciel et aux nations frappées d'horreur qui défendent la civilisation. Le crime infâme de la destruction de Louvain est sans précédent, même aux temps les plus obscurs de l'histoire.»

LA DESTRUCTION DE TERMONDE

Il y avait à Termonde, dit le *Bien Public*, depuis quelques jours une garnison d'environ 3.000 soldats. Le jeudi 5 septembre, ils apprirent que des forces allemandes considérables s'avançaient dans la direction de Termonde. Pendant la nuit du jeudi au vendredi, ces forces arrivèrent à proximité du faubourg de Saint-Gilles. Vers 4 h. 30 du matin, ils ouvrirent le feu, auquel nos troupes répondirent.

Les Belges firent pleuvoir des balles sur les positions des ennemis. Toutefois ceux-ci étaient à ce point nombreux que la lutte devint par trop inégale. La cavalerie allemande, les fantassins et les cyclistes étaient au nombre d'au moins 20.000. Ordre fut donné à nos soldats de se replier. La retraite commença et se prolongea en excellent ordre jusque dans l'après-midi. Nos troupes, en se retirant, continuaient à combattre.

Le faubourg de Saint-Gilles souffrit terriblement. Durant toute la matinée, il fut exposé au feu. De nombreuses maisons brûlaient. L'église était fort endommagée.

Termonde avait également souffert.

La population de Saint-Gilles, suivie bientôt de celle de Termonde, s'était réfugiée en hâte vers Gand.

En quittant les remparts, les troupes belges avaient emporté tout leur matériel. Elles essayèrent dans leur retraite de faire sauter le pont sur la Dendre, mais l'ennemi était déjà trop près. Il occupa la ville.

La retraite s'opéra du côté de Termonde. Les nôtres n'eurent pas de morts: seulement quelques blessés. Chez les Allemands, il y eut des pertes importantes.

Les habitants de Termonde avaient été invités par les autorités belges à quitter la ville, parce que l'on s'attendait à un combat entre les troupes belges embusquées entre Termonde et Lebbeke et les troupes allemandes.

Vers 10 heures, les Allemands entrèrent en ville.

Ils se présentèrent à l'hôtel de ville, où ils ne trouvèrent pas le bourgmestre, ce dont ils se montrèrent fort mécontents, dit-on.

Dans l'après-midi, ils engagèrent les habitants, qui étaient encore restés en ville, à quitter les lieux.

Le directeur de la prison reçut de l'autorité allemande l'ordre d'ouvrir les portes de la prison quand il entendrait le premier coup de canon. Ce signal fut donné le vendredi, vers 6 heures du soir.

Aussitôt les détenus se mirent à fuir dans toutes les directions. On dit que les soldats allemands tirèrent sur eux et en tuèrent trois. Les Belges, en se retirant sur la rive gauche de l'Escaut, firent sauter les pont-route et pont-rail, qui se côtoient, mais ces ouvrages ne furent détruits qu'à moitié. Les Allemands les firent sauter complètement, afin d'éviter toute surprise de la part des Belges.



Termonde en ruines.

Les derniers fuyards ne pouvaient quitter la ville de ce côté; ils durent se diriger par la digue de l'Escaut vers le

passage d'eau, dit du «Zeelschen Dijk», d'où ils passèrent sur la rive gauche. Les sœurs de l'hôpital, qui ne quittèrent leurs malades que forcées par les Allemands, durent prendre ce même chemin.

Quant aux malades de l'hôpital, les soldats allemands les enlevèrent et les déposèrent hors de la ville dans une prairie dans la direction d'Appels.

C'est là que des habitants durent venir chercher ces malheureux.

Ce qui se passa ensuite dans Termonde, personne ne pourra le raconter, car aucun habitant ne s'y trouvait plus, ou bien, ceux qui se sont obstinés à rester cachés dans les caves, ont évidemment péri.

Le 5 septembre, vers 2 heures de l'après-midi, l'on vit des colonnes de fumée s'élever au-dessus de la ville. Termonde était en feu.

L'incendie prit des proportions gigantesques; l'horizon bleu, gazé par de légers nuages blancs, se couvrit d'une immense tache grise qui montait toujours plus haut vers le zénith, tandis qu'elle se développait aussi en largeur.

On aperçut cette tache jusque Wetteren, Laerne, Deselbergen, et on put la distinguer du haut des tours de Gand. On crut d'abord que c'était la fabrique de goudron de Schoonaerde qui était en feu, mais bientôt des fugitifs arrivant par le tram vicinal Gand-Zele-Hamme, racontèrent que c'était Termonde qui flambait, attestant qu'il ne restait plus une maison intacte.

L'adjudant de la prison, qui resta jusqu'après le départ du dernier prisonnier, n'eut pas le temps de se rendre chez lui, ignorant donc si sa maison était encore debout. Dans les rues, il trouva plusieurs cadavres, dont deux ou trois cadavres de civils. À un blessé civil qui avait le dos ouvert d'un violent coup de baïonnette, il donna des soins avec une autre personne, pansant sommairement la plaie horrible. La victime aura dû succomber faute d'un médecin. Il n'eut pas le loisir de la transporter hors ville; celle-ci aura donc péri dans l'incendie.

Il atteste que les Allemands sont allés pour ainsi dire de maison en maison, brisant les carreaux et mettant le feu dans les appartements.

Le motif ou le prétexte de ces horreurs? D'après les uns, c'est l'absence du bourgmestre; d'après d'autres, les Allemands alléguaient que des civils auraient tiré sur eux, alors qu'il n'y en avait plus en ville; d'autres encore prétendent que les Allemands ont rasé la ville dans un but stratégique que personne ne saisit.



Termonde - Hôtel de ville du XVI^e s. incendié par les Allemands.

L'opinion générale est que les envahisseurs ont voulu se venger de la résistance rencontrée dans leur marche en avant et des pertes qu'elle leur a fait subir. Les communes voisines de Saint-Gilles, Lebbeke, Denderbelle, Wieze, Moortsel, Baerdegem, Opwyck et Baesrode ont également beaucoup souffert.

On sait que Termonde fut par la suite reprise par les Belges, puis réoccupée par les Allemands, qui, cette fois, s'ingénierent à détruire de fond en comble le peu qui avait survécu à leur première occupation, au point que la ville, après son dernier bombardement du 16 septembre, peut être rayée de la carte de la Belgique: elle n'existe plus!

Disons que les auteurs responsables de cette ignominie sont le général von Bœhn, commandant du 3^e corps; les majors von Sommerfest et Förstner, ceci au cas où, par les hasards de la guerre, ils tomberaient un jour entre les mains des alliés.

C'est notamment le major von Sommerfest qui, après avoir forcé la ville, s'installa à la Grand-Place sur une chaise qu'on avait sortie à son intention d'un cabaret, croisa l'une sur l'autre ses bottes et déclara aux notables suppliants qui s'étaient présentés devant lui:

— *Es ist unsere Pflicht die Stadt anzustecken!* (C'est notre devoir d'incendier la ville!)

Là-dessus, il donna tranquillement aux habitants deux heures pour quitter leurs maisons, puis il lâcha son service spécial d'incendie et l'abomination commença. Des hommes porteurs de caissons à pression remplis de benzine se mirent à parcourir toutes les rues en aspergeant les portes et le rez-de-chaussée des maisons. Ils y mirent ensuite le feu et, pour compléter leur ouvrage, jetèrent par les carreaux éclatés des grenades à main et des fusées. Ce sont là des faits irrécusables, confirmés par de nombreux témoins et qui ne supportent aucun démenti. Termonde a été, sans motif plausible, systématiquement incendié. Il ne reste pour ainsi dire aucune partie de la ville qui soit encore habitable. Tout y est ruines, maisons saccagées et brûlées, rues entières dévastées, misère et désolation. On n'a plus de mots pour qualifier des actes de sauvagerie pareille. De tels actes crient vengeance au ciel et doivent soulever l'horreur du monde civilisé.

En effet, un de nos amis, de retour de Termonde quelques jours après la destruction de la cité, dit avoir été péniblement impressionné par l'horrible spectacle d'une ville détruite, mise à feu et à sac, avec une férocité sans égale.

Dès l'arrivée par la rue de Bruxelles, la porte monumentale est détruite, toutes les maisons des deux côtés de la rue sont incendiées. Il ne reste absolument rien.

Le spectacle d'une ville abandonnée par ses habitants, ravagée par l'incendie, est une des choses les plus horribles qu'on puisse voir, dit-il.

Quelques chiens et chats errent à la recherche de leurs maîtres, les habitants ont fui, tout est morne et désert. Les tremblements de terre, les inondations importantes ont un aspect moins sinistre que ce spectacle de ville sans bruit, sans un être humain.

Les troupes allemandes ont organisé l'incendie méthodique de la ville. Ils ont détruit les maisons par rangées en

jetant leurs mèches incendiaires. Ils ont voulu donner un exemple et corriger la population, disent ces incendiaires, et ils y ont réussi. Tout ce que Termonde contenait d'œuvres d'art, de souvenirs, tout a disparu, est consumé.



Termonde - Ruines de la Grand-Place.

Les maisons fermées ont été ouvertes à coups de hache, les bureaux de l'hôtel de ville ont été brisés et fracturés.

Il n'y a donc plus d'écoles, plus de banques, plus d'école des Beaux-Arts, plus de pensionnat, de collège; celui-ci, où il y avait plus de huit cents enfants, n'est qu'un amas de ruines. Après que les Allemands eurent détruit la plus grande partie de Termonde, lors du deuxième bombardement de la ville, on constata que certaines maisons avaient été préservées, grâce à des inscriptions écrites en allemand.

Sur la porte de la maison du consul de Costa-Rica, près de la rue de Bruxelles, on remarquait ces mots: «Gute Leute» (braves gens).

Au Vieux Marché, tout le côté gauche était en ruines, sauf le bazar et deux ou trois maisons, sur lesquelles on lisait: «Nicht anbrennen! 1 G.R.P.K. Bewohnt!» (Ne pas

incendier. Fut habité par 1 G.R.P.K.).

Et dans la rue de Malines, au n° 82: «Im diesem hause ist ein 80 jähriger Greis. Die fünf nebenhäuser dürfen nicht angezündet worden. (Signé) Brietfusz, leutnant, 1 G.R.P.C.» (Dans cette habitation se trouve un vieillard de 80 ans. Il ne faut pas endommager les cinq maisons attenantes.)

Au quai: «Achtung! Unter allen Umständen Schiffe schonen. Nicht ansunden» (Attention! Protéger en tous cas les bateaux. Ne pas les endommager).

Ailleurs on a encore pu lire: «Diese hinterhäuser schonen, nur wehrlose Frauen» (Préserver ces arrière-maisons. Elles n'abritent que des femmes).

Mais le 17 septembre, les Allemands achevèrent leur œuvre de destruction de la ville de Termonde. L'hôtel communal fut bombardé et tomba en ruines. L'église est encore debout, quoique la tour soit endommagée. L'ambulance fut plus ou moins épargnée, mais tous les autres édifices publics et toutes les autres maisons particulières furent détruites.

(Extrait du *Touring Club de Belgique* n° 17 - Du 1^{er} sept. au 31 déc. 1914.)



Termonde - Une maison de Dieu ruinée.

LOUVAIN

